



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte rendu CSE Central – 25 mai 2022

Projet de CAMPUS France Télévisions à Paris

Un seul point à l'ordre du jour du CSE central : **le regroupement de l'ensemble des « sites Parisiens »**, plus concrètement :

- La prise de baux pour des bâtiments à proximité du siège
- Le déménagement à proximité du siège des services parisiens de FTV situés hors de la Maison de FTV (Malakoff, UFTV, Varet, etc...) et des filiales.

Objectif : créer un « Campus France Télévisions à Paris à proximité immédiate du siège ».

Les détails du projet sont confidentiels : impossible de communiquer précisément sur le projet – pour le moment !

MAI 2022

Le conseil d'administration de FTV, dont font partie les représentants de l'Etat actionnaire, doit encore se prononcer. Dans un contexte de suppression de la redevance et de réduction des dotations publiques. Et rien ne pourra se faire sans l'accord du CA, dont sont membres des représentants de l'Etat. Ce sera donc aussi l'occasion de connaître la position de notre actionnaire principal : soutenir FTV dans ses projets, ou freiner les ambitions de la PDG ?

Seul le projet de prise de baux nous est communiqué. Pas d'informations sur la localisation des services qui déménagent, sur les probables coopérations et synergies ([la résolution des élus du CSEC est à lire ici](#)).

Ce que nous pouvons vous dire aujourd'hui : La direction de FTV SA souhaite regrouper l'ensemble des services parisiens et filiales du groupe dans un CAMPUS autour du siège. Fin des déménagements envisagés : 2025. La CFDT ne s'oppose pas par principe à ce projet, **mais** :

- Regrouper tout le monde signifie mutualisation, synergies, redistribution des activités avec des conséquences sur les organisations du travail, voire sur les activités.
- Une telle restructuration peut engendrer des risques psycho-sociaux et une fragilisation des personnels déjà fortement impactés par les crises que nous traversons. C'est pourquoi nous demandons **un plan de prévention** : l'entreprise doit protéger et accompagner ses salariés quand des projets importants sont déployés.

Changer d'environnement de travail, c'est contraignant et déstabilisant. Toucher à l'organisation du travail ou à l'activité, dans un tel contexte, pourrait s'avérer catastrophique pour les salariés.

Un accord de méthode : La CFDT estime qu'un tel projet stratégique doit associer les salariés. Nous soutenons donc qu'un **accord de méthode** s'impose, pour permettre à tous de participer activement au projet : les salariés de FTV SA et de ses filiales, le comité de groupe FTV, les CSE de FTV et des filiales et le CSE C de FTV.

Cet accord permettrait de suivre le projet pour anticiper toutes les difficultés qui pourraient apparaître : maintien et développement de l'activité, implication des salariés concernés, suivi, calendrier, risques professionnels, coopération des filiales avec FTV SA et relations des salariés de FTV SA rapprochés du siège avec les salariés et les services du siège, etc...

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Cet accord de méthode est essentiel pour mesurer les conséquences sociales et techniques du projet, pour apporter des solutions aux problèmes identifiés et définir clairement les conditions du dialogue social pendant sa mise en œuvre.

Et Malakoff ? Malakoff est l'une des entités entièrement concernées : un site déjà fragilisé par la fermeture récente de France Ô. Il est directement concerné par ce projet de campus et d'ores et déjà, des questions sont posées : quelle seront les missions de « Malakoff » ? Cette entité restera-t-elle la 10^{ème} station des Outre-Mer ? Conservera-t-elle son statut d'établissement ? Quels seront les impacts d'un déménagement sur l'organisation du pôle Outre-Mer ? Conservera-t-elle ses emplois, son collectif de travail ?

Autant de questions restées sans réponse à l'issue de cette première réunion.

La CFDT sera donc très attentive au devenir de cet établissement, de ses missions et de son collectif qui doivent être préservés. **Pour la CFDT, il serait inacceptable que « Malakoff » soit dilué dans les services du siège à l'occasion de la relocalisation du site.**

Quant aux services du siège... Nous pressentons que, quand le « microzoning » (le plan d'occupation des locaux) sera conçu, des services aujourd'hui localisés à la MFTV pourraient déménager dans les bâtiments loués à proximité. Ou que des mutualisations et des synergies seraient recherchées, avec des impacts sur les salariés.

Décentralisation et régionalisation : une alternative à la centralisation parisienne ? La CFDT estime que ce projet va aussi entraîner une réflexion sur les activités. Nous restons persuadés que la centralisation parisienne (à l'heure où certaines entreprises repensent leurs organisations du travail et la localisation de leurs sites) n'est pas « LA » solution. L'immobilier est cher à Paris et l'entreprise devrait repenser l'organisation de ses activités en s'appuyant plus sur les sites régionaux et ultramarins. Là où il existe des studios disponibles et des m2 de bureaux inoccupés, à Rennes, Lyon, ou encore Strasbourg, on doit pouvoir aussi travailler pour le siège (comme le font déjà les nombreux personnels administratifs de région rattachés désormais au siège !).

Un exemple : les métiers du numérique. FTV pourrait délocaliser cette activité en région, se rapprocher des universités et centres de formation d'excellence qui y sont localisés, pour recruter les jeunes talents en sortie d'école – jeunes talents qui aspirent de plus en plus souvent à « vivre et travailler au pays ».

Un autre exemple : la direction de La Fabrique devrait enfin cesser de vouloir localiser tous les nouveaux contrats de ses salariés à Paris ! On peut travailler sur la planification des moyens de vidéo mobile depuis un site régional, Paris n'est pas le centre du monde !

Tout reste à faire. Forte de sa présence dans les sites et filiales concernés, la Cfdt sera vigilante : nous négocierons l'accord de méthode nécessaire pour que ce projet ne se transforme pas en cauchemar pour les salariés. Pour qu'il ne signifie pas le dépeçage de Malakoff, deux ans à peine après la disparition de France Ô. Pour que les salariés des services qui déménagent ne payent pas le prix des ambitions immobilières de FTV.

MAI 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

Paris, le 25 mai 2022



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

[CFDT-FTV.FR](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**